

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 19 juin 2024**

Communication n° 22/06.2024

Objet: statistiques déchets 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations sur les déchets récoltés dans la Commune pour l'année 2023.

La production totale de déchets a augmenté de 1,9% entre 2022 et 2023, passant de 370 à 377 kg en 2023.

Nous avons enregistré un taux de 132 kg d'ordures ménagères (sans changement par rapport à 2022), ce qui représente 32% des déchets récoltés.

Les chiffres sont relativement stables pour la plupart des catégories, à l'exception des déchets verts où une augmentation de plus de 18% est constatée, passant de 80 à 95 kg, et du papier-carton qui enregistre une diminution d'environ 10% passant de 72 à 65 kg.

Nous avons également récolté 33,2 kg d'autres déchets, tels que le PET, le plastique, les déchets spéciaux, l'huile, les appareils électriques, les textiles, les déchets inertes et les capsules de café qui ne sont pas dans les chiffres ci-dessus.

Néanmoins, la Municipalité se réjouit d'atteindre un taux de recyclage de 60,7% (contre 59,5% en 2022), résultat supérieur à la moyenne cantonale qui est de 58,2%.

Dans sa séance du 29 avril 2024, la Municipalité a décidé de maintenir la taxe individuelle à Fr. 90.00 et celle des entreprises à Fr. 165.00. Elles devront toutefois être adaptées à la hausse l'année prochaine, suite au contrôle de la Cour des comptes du canton qui demande de modifier la manière d'affecter les coûts, mais aussi en raison de la reconstruction de la déchèterie.

La Municipalité

Saint-Prex, le 19 juin 2024/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72 et à M. Anthony Hennard, vice-syndic, au 079 458 79 41